

AVIVO suisse
association de défense et de détente des retraités

**Recommandations de l'AVIVO suisse en vue des
votations fédérales du 13 juin 2021**

OUI Initiative populaire du 18 janvier 2018 « Pour une eau potable propre et une alimentation saine. Pas de subvention pour l'utilisation des pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactiques. »

OUI Initiative populaire du 25 mai 2018 « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse. »

L'AVIVO estime pertinent pour une association de retraités soucieuse du bien commun de soutenir ces deux initiatives qui concernent les moyens de subsistance de chacun d'entre nous et tout particulièrement celles des personnes âgées, des enfants, des femmes enceintes et des malades, tous très vulnérables à la pollution.

OUI Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les bases légales des ordonnances du conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19).

Cette loi est de durée limitée mais est indispensable pour garantir le paiement d'indemnités pour un certain nombre de personnes et d'entreprises durement touchées par les conséquences de la pandémie. Elle harmonise aussi des mesures sur l'ensemble du territoire.

OUI Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Loi sur le CO2)

Les effets de cette loi sont certes plus modestes qu'espérés alors que personne ne conteste le rôle délétère et périlleux du CO2 pour l'environnement et pour notre avenir. Toutefois, cette loi a le mérite d'exister et vouloir la supprimer par déconvenue n'apporterait pour l'heure aucun progrès.

NON Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT)

L'AVIVO défend pour tous les droits fondamentaux et les droits humains. Elle estime que le code pénal offre des moyens suffisants pour lutter contre des actes terroristes et cela sans sacrifier les principes de l'Etat de droit. Elle est donc opposée à cette nouvelle loi.

Initiative cantonale pour des transports publics gratuits

L'abonnement Mobilis Vaud gratuit ? Et pourquoi pas ? Alors que l'importance des transports publics est incontournable au moment de la défense du climat. C'est d'ailleurs une tendance qui se répand dans le monde. Des votations auront lieu à Neuchâtel et à Fribourg. Le Luxembourg a introduit la gratuité sur tout son territoire, bus, trams et trains ! Une quarantaine de villes en France l'ont instaurée avec bonheur.

L'AVIVO Vaud a décidé de soutenir l'initiative cantonale pour la gratuité des transports publics. Il en coûterait 3% du budget du canton. Comme l'a relevé Raymond Durussel, président de l'AVIVO Vaud, lors de la conférence de presse : « Pour les retraités, les transports publics sont des liens indispensables au niveau social et intergénérationnel. La gratuité serait un bol d'air, alors que les rentes diminuent. » La récolte des signatures démarrera en septembre.

Bons résultats du Fonds AVS

Un communiqué de Compenswiss annonce, une fois de plus, un bon résultat d'exploitation de l'AVS : le bénéfice en 2020 est de 1'941 millions de francs. La fortune passe ainsi à 47 milliards alors qu'elle était de 22 milliards en 2000. En outre, la dette de l'AI envers l'AVS est encore de 10 milliards, une dette que la Confédération doit rembourser, ce qu'elle fait au rythme d'un escargot.

Soins aigus à l'hôpital

L'AVIVO a plusieurs fois dénoncé la lamentable stratégie politique et volontaire de diminution du nombre de lits dans les hôpitaux. Swissinfo a publié la liste dans le monde des soins aigus à l'hôpital par rapport à 100'000 habitants.

Sur 25 pays cités, la Suisse se trouve en 14^{ème} position après la Grèce et le Luxembourg et juste devant l'Estonie et le Portugal. En tête, le Japon, la Corée du Sud, l'Allemagne, la Lituanie, l'Autriche, la Belgique et la Slovaquie. Tout en queue de peloton, l'Irlande, l'Italie et la Nouvelle Zélande.